

DELIBERATION n°2025-01 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du mardi 11 mars 2025

L'an deux mil vingt cinq, le mardi onze mars, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

date de convocation : 07/03/2025

En exercice : 16

Présents : 10

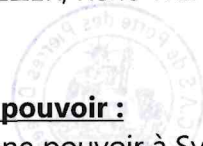
Pouvoirs : 03

Votants : 12



Présents :

Mesdames Marie Claude CATALA, Monique MORIAUD, Laura MARGAND, Corinne MONDELAIN, Sylvie COILLARD, Nicole CIMETIERE, Marie-Anne TERNAUX, Madeleine MINOT
Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ



Excusés ayant donné pouvoir :

Sylvie Thomasson donne pouvoir à Sylvie Coillard
Jean-Pascal Flauder donne pouvoir à Marie-Claude Catala
Bernadette Guerrier donne pouvoir à Marie-Anne Ternaux

Présidente de séance : Marie-Claude CATALA

Secrétaire de séance : Marie-Anne TERNAUX

Désignation du secrétaire de séance

Considérant que le secrétaire de séance assiste le Président de séance pour la vérification du quorum, la validité des pouvoirs, les opérations de vote, le dépouillement des scrutins et que la responsabilité du procès-verbal de séance lui revient,

Considérant que la désignation du secrétaire de séance n'a pas lieu de se tenir au scrutin secret,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **NOMME Madame Marie-Anne Ternaux, secrétaire de séance**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

VOTE : à l'Unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,

Marie-claude CATALA



La secrétaire de séance

Marie-Anne TERNAUX

